



9 novembre 2022

(22-8397)

Page: 1/2

**Conseil des aspects des droits de propriété
intellectuelle qui touchent au commerce**

Original: anglais

**NOTIFICATION DES LOIS ET RÉGLEMENTATIONS AU TITRE DE
L'ARTICLE 63:2 DE L'ACCORD SUR LES ADPIC**

AUTRICHE: LOI DE 1970 SUR LA PROTECTION DES MARQUES STF:
JOURNAL OFFICIEL FEDERAL N° 260/1970 (WV)

Membre présentant la notification	AUTRICHE
--	-----------------

Précisions sur le texte juridique notifié

Intitulé	Loi de 1970 sur la protection des marques StF: Journal officiel fédéral n° 260/1970 (WV)
Objet	Marques de fabrique ou de commerce
Nature de la notification	<input checked="" type="checkbox"/> Principales lois ou réglementations consacrées à la propriété intellectuelle <input type="checkbox"/> Autres lois ou réglementations
Lien vers le texte juridique*	https://ip-documents.info/2022/IP/AUT/22_7701_00_e.pdf https://ip-documents.info/2022/IP/AUT/22_7701_00_x.pdf
Situation de la notification	<input type="checkbox"/> Première notification <input type="checkbox"/> Modification ou révision du texte juridique notifié <input checked="" type="checkbox"/> Remplacement ou consolidation du (des) texte(s) juridique(s) notifié(s)
Références des notifications précédentes	IP/N/1/AUT/T/1 ; IP/N/1/AUT/1/Rev.2 ; IP/N/1/AUT/1/Rev.1
Brève description du texte juridique notifié <p>Depuis 1996, la Loi autrichienne sur la protection des marques a été modifiée à plusieurs reprises, notamment en vue de la mettre en conformité avec la Directive 2008/95/CE du Parlement européen et du Conseil rapprochant les législations des États membres sur les marques en 1999; une procédure d'opposition a été introduite en 2009; et la Directive (UE) 2015/2436 du Parlement européen et du Conseil rapprochant les législations des États membres sur les marques a été mise en œuvre en deux étapes, en 2017 et en 2019 (division de la marque, nouveau calcul de la durée de protection, introduction de marques de certification, nouvelles formes de marques, introduction d'un registre des demandes).</p>	
Langue(s) du texte juridique notifié	Anglais, allemand
Entrée en vigueur	18 août 1970
Autre date	

Précisions sur la notification

Date de présentation de la notification	9 novembre 2022
Autres renseignements	IP/N/1/EU/T/1 Directive 2008/95/CE IP/N/1/EU/T/5 Directive (UE) 2015/2436
Organisme ou autorité responsable	Office autrichien des brevets Expert responsable Mme Raphaela Tiefenbacher Dresdner Str. 87 1200 Vienne Courriel: info@patentamt.at Tél: +43-1-534 24

* Des liens sont fournis vers les textes des lois et réglementations notifiées au titre de l'Accord sur les ADPIC sous la forme utilisée par le Membre concerné; le Secrétariat de l'OMC ne valide pas leur contenu ni ne le révisé.